

L'ANGOISSE

face aux risques hypothétiques



VENDREDI 3 OCTOBRE 2014

Faculté de droit et de science politique (à confirmer)

Le colloque a pour objet de restituer les travaux menés dans le cadre du projet de recherche, intitulé « L'angoisse face aux risques hypothétiques » et bénéficiant d'une subvention de la MSHB (Maison des sciences de l'homme en Bretagne). Ce projet a consisté à analyser l'évolution possible de la responsabilité civile face à une situation d'incertitude scientifique et en particulier face aux technologies émergentes. Il est parti du constat de la réparation, indépendamment d'un préjudice corporel, d'un préjudice d'angoisse dans le contentieux des antennes relais de téléphonie mobile. Le projet de recherche, à dominante juridique, est interdisciplinaire : les regards de juristes, de droit privé comme de droit public, de psychologues, et de politistes se sont croisés.

Le colloque peut être validé au titre du PPPE - *Projet personnel et professionnel de l'étudiant.*

